

L'état de santé de nos forêts

Avant notre époque, les peuplements forestiers et la végétation se sont régulièrement adaptées aux changements climatiques qui s'étendaient sur des cycles de milliers d'années. Les données fournies par les fossiles indiquent que pour chaque degré Celsius supplémentaire, les aires de répartition des arbres dans l'hémisphère nord ont migrés de 100 km vers le nord. Le changement climatique s'effectuant lentement, les écosystèmes s'adaptaient au fur et à mesure.

Aujourd'hui, les émissions croissantes de gaz à effet de serre font penser que la transformation sera trop rapide pour pouvoir être absorbée normalement par la forêt. De nombreuses espèces disparaissent, car elles ne savent pas lutter contre l'invasion des nouvelles arrivantes dues au changement climatique, mais aussi à la plantation de nouvelles espèces par l'homme.

L'Administration de la nature et des forêts effectue le suivi de l'état de santé des forêts depuis 1984. À cet effet, un réseau systématique de placettes d'observation a été défini. Les relevés réguliers permettent de détecter des changements et d'évaluer les risques. Le relevé a lieu au cours de l'été. Les informations obtenues deviennent une base primordiale pour des décisions politiques forestières et environnementales.

Ci-après, vous trouverez les résultats du dernier « inventaire phytosanitaire ».

De mi-juillet à mi-août 2015, 5 experts forestiers ont analysé 1.200 arbres afin de :

- déterminer l'état du feuillage - une feuillaison complète correspond à une valeur de perte de 0 %, celle d'un arbre mort à 100 %,
- observer la décoloration des feuilles et aiguilles de la cime des arbres,
- documenter la présence de parasites tels qu'insectes et champignons,
- définir sur base de ces analyses les classes de dégâts.

Les résultats de 2015 montrent que l'état de santé des forêts s'est stabilisé sur un mauvais niveau :

- 30 % des arbres ne présentent pas de dommages (classe de dégâts 0),
- 36,5 % des arbres sont légèrement endommagés (classe de dégâts 1),
- 32,9 % des arbres sont nettement endommagés (arbres moyennement endommagés, fortement endommagés ou arbres morts - classes de dégâts 2, 3 et 4).

Comme les années précédentes la dégradation diffère toutefois d'une espèce à une autre :

Hêtre

L'état de santé du hêtre s'est stabilisé sur un mauvais niveau. Bien que le pourcentage de hêtres nettement endommagés se soit amélioré de 2,8 points, une détérioration dans la catégorie des hêtres légèrement endommagés a pu être constatée. Cependant une diminution de hêtres sans dommages de 14,9 % à 12,8 % a été observée.

Chêne

L'état des cimes des chênes s'est légèrement aggravé en 2015. Avant tout le pourcentage d'arbres légèrement endommagés a augmenté de 7,1 points par rapport à l'inventaire précédent. Le pourcentage de chênes sans dommages a diminué de 26,4 % à 20,1 %. Le pourcentage de chêne nettement endommagés est resté à peu près constant.

Taillis de chêne

Une amélioration de l'état des cimes chez les taillis de chêne a pu être observée. Le pourcentage de taillis sans dommages a diminué de 31,9 % à 24,3 % (situation 2015). Dans la classe de dégâts 2 une amélioration de 11,8 points a été constatée. Le pourcentage d'individus nettement endommagés s'est légèrement amélioré.

Résineux

Pour les résineux, l'état de santé reste relativement stable. Le pourcentage d'individus nettement endommagés a augmenté de 1,4 point, de 17,4 % à 18,8 % (situation 2015). Dans la classe de dégâts 2 des résineux légèrement endommagés une diminution de 1,3 point a été observée. Le pourcentage des individus sans dommages est resté presque stable.